

LES PARTENAIRES

Ce dispositif est financé par l'intermédiaire de l'article 51 pour une expérimentation de 3 ans puis 2 années optionnelles supplémentaires.

Si l'usager a besoin d'un logement, l'équipe HOME travaille en partenariat avec l'Union Cépière Robert Monnier pour une intégration dans un studio/appartement indépendant.

Le volet logement est financé par le Ministère du logement et piloté par les services de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

union  Cépière Robert Monnier
pour agir ensemble

*« Nul ne peut développer le pouvoir d'agir
d'un autre. Il peut en être le catalyseur ».*

Bernard Vallerie

*Soyons ensemble, usagers et professionnels,
ce catalyseur communautaire !*

L'équipe HOME



LES COORDONNÉES

**Centre Hospitalier Gérard Marchant
Dispositif HOME**

57 ter boulevard Lascrosses,
31000 Toulouse

home@ch-marchant.fr

Tél 24h/24 : 05 61 43 36 32

Secrétariat : 9h – 16h30

Fax : 05 61 43 36 50

Psychiatre coordinateur :

julien.billard@ch-marchant.fr

Cadre de santé :

emmanuelle.delestrez@ch-marchant.fr



HOME

Habitat cOMmunautaire soutEnu

Un soutien intensif pour l'intégration des usagers en souffrance psychique et leur maintien dans la communauté.

HOME,

est un dispositif d'accompagnement soutenu par une équipe pluridisciplinaire du Centre hospitalier Gérard Marchant.

Il se décline dans les domaines du soin, du social et de l'éducatif. L'accès à un logement individuel est facilité pour l'utilisateur. L'accompagnement vise le maintien de l'utilisateur dans celui-ci et son inclusion dans la communauté.

LES MISSIONS

L'équipe met en œuvre le modèle de suivi intensif dans la communauté (Assertive Community Treatment).

Elle délivre des services intégrés de traitement, réhabilitation psychosociale et soutien à la vie quotidienne.

Les rencontres s'effectuent majoritairement dans le milieu de vie de la personne, en moyenne 3 fois par semaine et jusqu'à 2 fois par jour en période de crise.

L'accompagnement repose sur un plan individualisé d'intervention établi avec l'utilisateur afin de favoriser son rétablissement et son empowerment (autonomisation).

L'équipe assure une astreinte téléphonique 24h/24.

L'ÉQUIPE

- médecin psychiatre ;
- psychologue ;
- ergothérapeute ;
- cadre de santé ;
- infirmiers ;
- travailleurs sociaux ;
- médiateurs santé pairs ;
- gestionnaire locatif ;
- secrétaire médicale.

LES CRITÈRES D'INCLUSION

- être âgé(e) de plus de 18 ans ;
- être atteint(e) d'une maladie psychiatrique sévère (troubles psychotiques/schizophrénie, trouble bipolaire, trouble de la personnalité) occasionnant une invalidité majeure et persistante dans leur fonctionnement quotidien (échelle EGF < 50) ;
- Être ou avoir été hospitalisé(e) en psychiatrie plus de 100 jours sur les 2 dernières années ;
- être affecté(e) de troubles psychiatriques évolutifs depuis plus de 2 ans ;
- Vouloir habiter sur la zone géographique d'intervention.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION



L'INCLUSION DE L'USAGER DANS LE DISPOSITIF

La candidature de l'utilisateur doit être adressée à l'équipe par un médecin, elle nécessite de renseigner la grille d'inclusion associée à un courrier médical.

La grille d'inclusion est disponible dans « Cortexte » pour les professionnels du Centre hospitalier Gérard Marchant.

Pour les professionnels extérieurs, contacter le secrétariat de l'équipe HOME par téléphone ou par mail. Après ce contact le dossier vous sera transmis. Il sera à retourner complété au secrétariat de HOME. Après réception du dossier d'inclusion, l'équipe HOME conviendra d'un 1^{er} rendez-vous de rencontre avec l'utilisateur. Une réponse sera transmise dans un délai d'une semaine à l'utilisateur et au médecin référent. Le suivi par l'équipe débute dès la validation de l'inclusion en collaboration avec l'utilisateur, son entourage et l'équipe qui l'adresse

